



États financiers de

**L'INSTITUT NATIONAL CANADIEN POUR LES AVEUGLES**

Exercice clos le 31 mars 2018

# **L'INSTITUT NATIONAL CANADIEN POUR LES AVEUGLES**

31 mars 2018

## Table des matières

Rapport de l'auditeur indépendant .....	1
État de la situation financière .....	2-3
État des résultats et de l'évolution des soldes de fonds .....	4-6
État des flux de trésorerie .....	7-8
Notes complémentaires .....	9-26

## Rapport de l'auditeur indépendant

À l'intention du conseil d'administration national et aux membres de l'Institut national canadien pour les aveugles

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de l'Institut national canadien pour les aveugles, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2018, et les états des résultats et de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

### Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

### Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Institut national canadien pour les aveugles au 31 mars 2018, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

# L'INSTITUT NATIONAL CANADIEN POUR LES AVEUGLES

État de la situation financière

(en milliers de dollars)

Au 31 mars 2018, avec données comparatives pour 2017

	2018	2017
<b>Actif</b>		
Actifs à court terme :		
Trésorerie	983 \$	1 177 \$
Débiteurs et montants payés d'avance	3 607	3 523
Créance hypothécaire – tranche à court terme (note 2)	2 000	–
Stocks et fournitures	1 322	995
	<hr/>	<hr/>
	7 912	5 695
Créance hypothécaire – tranche à court terme (note 2)	5 925	–
Actif au titre des prestations constituées (note 3)	9 587	15 250
Placements – Général (note 4)	56 232	18 306
Placements – Dotations (note 4)	10 450	9 950
Immobilisations (note 5)	24 250	60 734
	<hr/>	<hr/>
	114 356 \$	109 935 \$

# L'INSTITUT NATIONAL CANADIEN POUR LES AVEUGLES

État de la situation financière (suite)

(en milliers de dollars)

Au 31 mars 2018, avec données comparatives pour 2017

	2018	2017
<b>Passif, apports reportés et soldes de fonds</b>		
<b>Passifs à court terme</b>		
Dette bancaire (note 6)	479 \$	742 \$
Emprunt à terme – tranche à court terme (note 7)	–	1 022
Gain reporté sur la vente d'immobilisations – tranche à court terme (note 8)	1 157	36
Créditeurs et charges à payer (note 7)	7 632	5 323
	<u>9 268</u>	<u>7 123</u>
Emprunt à terme (note 7)	–	13 278
Gain reporté sur la vente d'immobilisations – tranche à court terme (note 8)	8 712	71
<b>Apports reportés :</b>		
Charges des périodes futures (note 9)	11 699	7 017
Immobilisations (note 10)	9 717	10 592
	<u>30 128</u>	<u>30 958</u>
	<u>39 396 \$</u>	<u>38 081 \$</u>
<b>Soldes de fonds :</b>		
Dotations (note 11)	10 539	9 950
Actif net investi en immobilisations (note 12)	14 258	43 305
Réserve grevée d'affectations d'origine interne (note 13)	44 275	7 269
Fonds d'administration non affecté	5 888	11 330
	<u>74 960</u>	<u>71 854</u>
<b>Engagements et éventualités (note 15)</b>		
	<u>114 356 \$</u>	<u>109 935 \$</u>

Se reporter aux notes complémentaires.

# L'INSTITUT NATIONAL CANADIEN POUR LES AVEUGLES

État des résultats et de l'évolution des soldes de fonds

(en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 mars 2018, avec données comparatives pour 2017

				2018	2017
	Fonds d'administration non affecté	Réserve grevée d'affectations d'origine interne (note 13)	Actif net investi en immobilisations (note 12)	Dotations (note 11)	Total
				Total	Total
Produits :					
Aide du public	18 032 \$	6 671 \$	– \$	– \$	24 703 \$ 25 134 \$
Financement de programmes et de services par le gouvernement	31 939	–	–	–	31 939 31 724
Activités de détail liées à des loteries et au jeu	9 634	–	–	–	9 634 9 894
Placements	729	2 840	–	157	3 726 6 704
Produits tirés de la prestation de services	1 068	–	–	–	1 068 1 170
Vente de produits de consommation et de technologies d'assistance	3 813	–	–	–	3 813 3 855
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations (note 12)	–	–	1 841	–	1 841 965
Autres	926	–	–	–	926 838
Gain sur la vente d'immobilisations (note 8)	10 466	–	–	–	10 466 86
	76 607	9 511	1 841	157	88 116 80 370

# L'INSTITUT NATIONAL CANADIEN POUR LES AVEUGLES

État des résultats et de l'évolution des soldes de fonds (suite)

(en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 mars 2018, avec données comparatives pour 2017

					2018	2017
	Fonds d'administration non affecté	Réserve grevée d'affectations d'origine interne (note 13)	Actif net investi en immobilisations (note 12)	Dotations (note 11)	Total	Total
Charges :						
Programmes :						
Programmes et services communautaires	51 472	–	1 440	104	53 016	50 740
Sensibilisation du public et action sociale	2 766	–	99	–	2 865	3 539
Recherche	329	–	1	53	383	359
	54 567	–	1 540	157	56 264	54 638
Autres :						
Financement (note 16)	10 470	–	79	–	10 549	9 983
Activités de détail liées à des loteries et au jeu	7 634	–	37	–	7 671	7 717
Administration	2 617	91	174	–	2 882	2 396
Autres	614	–	209	–	823	1 233
Restructuration	534	–	–	–	534	488
	21 869	91	499	–	22 459	21 817
	76 436	91	2 039	157	78 723	76 455

# L'INSTITUT NATIONAL CANADIEN POUR LES AVEUGLES

État des résultats et de l'évolution des soldes de fonds (suite)

(en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 mars 2018, avec données comparatives pour 2017

					2018	2017
	Fonds d'administration non affecté	Réserve grevée d'affectations d'origine interne (note 13)	Actif net investi en immobilisations (note 12)	Dotations (note 11)	Total	Total
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	171 \$	9 420 \$	(198)\$	– \$	9 393 \$	3 915 \$
Transfert autorisé aux fins du financement des charges liées aux programmes (note 13)	5 947	(5 947)	–	–	–	–
	<b>6 118</b>	<b>3 473</b>	<b>(198)</b>	<b>–</b>	<b>9 393</b>	<b>3 915</b>
Actif net investi en immobilisations (note 12)	28 849	–	(28 849)	–	–	–
Apports reçus à titre de dotations (note 11)	–	–	–	589	589	301
Produit de la vente d'un immeuble grevé d'une affectation d'origine interne (note 4)	(33 533)	33 533	–	–	–	–
Réévaluation du régime de retraite (note 3)	(6 876)	–	–	–	(6 876)	8 930
Variation nette	(5 442)	37 006	(29 047)	589	3 106	13 146
Soldes de fonds au début	11 330	7 269	43 305	9 950	71 854	58 708
Soldes de fonds à la fin	5 888 \$	44 275 \$	14 258 \$	10 539 \$	74 960 \$	71 854 \$

Se reporter aux notes complémentaires.



# L'INSTITUT NATIONAL CANADIEN POUR LES AVEUGLES

État des flux de trésorerie

(en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 mars 2018, avec données comparatives pour 2017

	2018	2017
Flux de trésorerie liés aux activités suivantes :		
Activités de fonctionnement :		
Excédent des produits par rapport aux charges	9 393 \$	3 915 \$
Éléments sans incidence sur la trésorerie :		
Variation de la juste valeur des placements	(3 393)	(3 511)
Amortissement des immobilisations	2 039	2 912
Amortissement des apports reportés afférents aux charges des périodes futures	(29 685)	(28 430)
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations	(1 841)	(965)
Gain sur la vente d'immobilisations	(9 323)	(1)
Charges liées au régime de retraite	1 049	1 812
Cotisations de l'employeur au régime de retraite	(2 262)	(1 921)
Apports reportés afférents aux charges des périodes futures	34 540	29 969
Variation du fonds de roulement hors trésorerie	1 898	767
	2 415	4 547
Activités de financement :		
Remboursements sur les emprunts immobiliers (note 7)	(6 798)	(485)
Remboursement sur l'emprunt à terme (note 7)	(7 502)	(537)
Apports reportés afférents aux immobilisations	793	55
Dotations	589	301
	(12 918)	(666)

## L'INSTITUT NATIONAL CANADIEN POUR LES AVEUGLES

État des flux de trésorerie (suite)

(en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 mars 2018, avec données comparatives pour 2017

	2018	2017
Activités d'investissement :		
Produit de la cession d'immobilisations	55 712	1
Vente de placements	1 500	1 500
Achat de placements	(36 533)	–
Créance hypothécaire	(7 925)	–
Acquisition d'immobilisations	(2 182)	(1 442)
	10 572	59
Variation de la trésorerie et de la dette bancaire	69	3 940
Trésorerie et dette bancaire au début	435	(3 505)
Trésorerie et dette bancaire à la fin	504 \$	435 \$
La trésorerie et la dette bancaire se composent de ce qui suit :		
Trésorerie	983 \$	1 177 \$
Dette bancaire	(479)	(742)
	504 \$	435 \$
Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie		
Gain reporté sur la vente d'immobilisations	(9 869)\$	(156)\$
Variation des gains reportés sur les immobilisations	9 762	(85)

Se reporter aux notes complémentaires.

# L'INSTITUT NATIONAL CANADIEN POUR LES AVEUGLES

Notes complémentaires

(en milliers de dollars, sauf indication contraire)

Exercice clos le 31 mars 2018

---

L'Institut national canadien pour les aveugles (l'« INCA ») a été constitué en personne morale le 30 mars 1918 par lettres patentes sous le régime de la loi intitulée Companies Amendment Act of 1917 et, en septembre 2013, a poursuivi ses activités en vertu de la *Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif*. L'INCA a pour mission d'améliorer la qualité de vie des aveugles grâce à des programmes novateurs et à des initiatives de sensibilisation percutantes qui permettent aux Canadiens atteints de cécité de mener la vie de leur choix. L'INCA est un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu* et, à ce titre, il est exonéré de l'impôt sur le revenu pourvu qu'il respecte certaines dispositions de cette loi.

## 1. Principales méthodes comptables

Les présents états financiers ont été préparés par la direction conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

### a) Comptabilisation des produits

L'INCA suit la méthode du report pour comptabiliser les apports, qui comprennent l'aide financière du public et l'aide gouvernementale.

Les apports grevés d'une affectation externe, à l'exception des dotations, sont comptabilisés à titre de produits dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports affectés à l'acquisition d'immobilisations sont reportés et amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire, à un taux correspondant au taux d'amortissement des immobilisations connexes.

Les apports reçus à titre de dotations sont constatés à titre d'augmentations directes de l'actif net de l'exercice au cours duquel ils sont reçus.

Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa perception est raisonnablement assurée.

# L'INSTITUT NATIONAL CANADIEN POUR LES AVEUGLES

Notes complémentaires

(en milliers de dollars, sauf indication contraire)

Exercice clos le 31 mars 2018

---

## 1. Principales méthodes comptables (suite)

### a) Comptabilisation des produits (suite)

Les revenus de placements comprennent les gains et les pertes réalisés à la vente de parts des fonds de placement gérés par l'INCA ainsi que les intérêts créditeurs et les gains et les pertes non réalisés pour l'exercice. Les revenus de placements affectés sont constatés à titre de produits pendant l'exercice au cours duquel les charges connexes sont constatées. Les revenus de placements non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont gagnés.

Les produits tirés de la prestation de services et de la vente de produits de consommation et de technologies d'assistance sont comptabilisés lorsque les services sont rendus ou que les biens sont vendus.

Les apports non affectés de legs ou de legs de bienfaisance et les revenus de placements, y compris les gains et les pertes réalisés et non réalisés, sont respectivement comptabilisés à titre d'aide du public et de revenus de placements dans le fonds de réserve grevé d'affectations d'origine interne. Les produits locatifs accessoires et les frais d'exploitation connexes associés à la capacité de location excédentaire des installations de l'INCA sont présentés dans le fonds d'administration non affecté à titre de revenus de placement et d'autres coûts.

### b) Instruments financiers

Les instruments financiers sont comptabilisés à leur juste valeur au moment de la comptabilisation initiale. Les instruments dérivés autonomes qui ne sont pas désignés comme éléments constitutifs d'une relation de couverture admissible et les titres de participation cotés sur un marché actif sont ultérieurement évalués à la juste valeur. Tous les autres instruments financiers sont ultérieurement évalués au coût ou au coût après amortissement, sauf si la direction a choisi de comptabiliser les instruments à la juste valeur. L'INCA a choisi de comptabiliser ses placements à la juste valeur. Les coûts de transaction engagés dans le cadre de l'acquisition d'instruments financiers évalués ultérieurement à la juste valeur sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés.

# L'INSTITUT NATIONAL CANADIEN POUR LES AVEUGLES

Notes complémentaires

(en milliers de dollars, sauf indication contraire)

Exercice clos le 31 mars 2018

---

## 1. Principales méthodes comptables (suite)

### b) Instruments financiers (suite)

Les actifs financiers font l'objet d'un test de dépréciation chaque année à la clôture de l'exercice s'il existe des indications de dépréciation. S'il existe une indication de dépréciation, l'INCA détermine s'il y a eu un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant attendu des flux de trésorerie futurs provenant de l'actif financier. S'il y a eu un changement défavorable important dans les flux de trésorerie attendus, l'INCA ramène la valeur comptable de l'actif financier au plus élevé des montants suivants : la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus, le prix qu'il pourrait obtenir de la vente de l'actif financier ou la valeur de réalisation que l'INCA s'attend à obtenir de tout bien affecté en garantie du remboursement de l'actif financier. Si des faits et circonstances s'inversent au cours d'une période ultérieure, une perte de valeur doit faire l'objet d'une reprise dans la mesure de l'amélioration, la valeur comptable ne devant pas être supérieure à la valeur comptable initiale.

### c) Stocks et fournitures

Les stocks et les fournitures sont comptabilisés au coût, calculé selon la méthode du premier entré, premier sorti, ou à la valeur de réalisation nette, selon le moins élevé des deux montants.

### d) Immobilisations

Les immobilisations acquises sont comptabilisées au coût. Les apports reçus sous forme d'immobilisations sont comptabilisés à la juste valeur à la date de l'apport. Les actifs sont amortis sur leur durée de vie prévue. Les frais de réparation et d'entretien sont passés en charges. Lorsqu'une immobilisation ne contribue plus à la capacité qu'a l'INCA d'offrir des services, sa valeur comptable est ramenée à sa valeur résiduelle.

# L'INSTITUT NATIONAL CANADIEN POUR LES AVEUGLES

Notes complémentaires

(en milliers de dollars, sauf indication contraire)

Exercice clos le 31 mars 2018

---

## 1. Principales méthodes comptables (suite)

### d) Immobilisations (suite)

Les immobilisations sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire aux taux annuels suivants :

---

Bâtiments	2,5 %
Matériel informatique et logiciels	De 14,3 % à 33,3 %
Véhicules	De 25,0 % à 33,3 %
Mobilier et matériel de bureau	25,0 %
Améliorations locatives	Durée du contrat de location

---

### e) Apports de services

Pour remplir sa mission, l'INCA compte sur de nombreux services fournis bénévolement. En raison de la difficulté que pose la détermination de la juste valeur des apports de services, ceux-ci ne sont pas comptabilisés dans les états financiers.

### f) Avantages sociaux futurs

L'INCA gère le régime de retraite de ses salariés. Le régime comporte un volet à prestations définies et un volet à cotisations définies. Les salariés qui comptent plus de deux ans de service sont admissibles au volet à cotisations définies alors que le volet à prestations définies n'accepte plus de nouveaux participants depuis juin 2010. Les prestations du volet à prestations définies sont fondées sur le nombre d'années de service, le nombre d'années de cotisation et le salaire moyen de fin de carrière. Le volet à prestations définies comprend le régime de base et le régime de retraite supplémentaire. L'INCA n'accorde aucun avantage postérieur à l'emploi notable, à l'exception des prestations de retraite.

# L'INSTITUT NATIONAL CANADIEN POUR LES AVEUGLES

Notes complémentaires

(en milliers de dollars, sauf indication contraire)

Exercice clos le 31 mars 2018

---

## 1. Principales méthodes comptables (suite)

### f) Avantages sociaux futurs (suite)

L'INCA utilise la méthode de la constatation immédiate pour comptabiliser les prestations au titre du volet à prestations définies. L'INCA comptabilise ses obligations au titre du volet à prestations définies à mesure que les salariés s'acquittent des services leur ouvrant droit à pension. Le calcul actuariel des obligations au titre des prestations de retraite constituées est effectué selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services (qui prend en compte les hypothèses les plus probables de la direction au sujet de l'évolution future des niveaux de salaire et d'autres éléments de croissance des coûts, ainsi que l'âge des salariés à leur départ à la retraite et d'autres facteurs actuariels). La plus récente évaluation actuarielle du volet à prestations aux fins de la capitalisation était en date du 31 décembre 2016. La prochaine évaluation obligatoire sera en date du 31 décembre 2017 et, lorsqu'elle sera terminée, elle sera déposée dans le cours normal des activités.

Dans le cas des actifs du volet à prestations définies, les gains ou pertes actuariels résultent de l'écart entre le rendement réel de ces actifs au cours d'une période et leur rendement prévu pour cette période. Aux fins du calcul du rendement prévu des actifs du volet à prestations définies, ces actifs sont évalués à leur juste valeur. Dans le cas de l'obligation au titre des prestations constituées, les gains ou pertes actuariels découlent des écarts entre les résultats réels et prévus des régimes ainsi que des modifications des hypothèses actuarielles utilisées aux fins de la détermination de l'obligation au titre des prestations constituées.

Le coût du volet à cotisations définies du régime de retraite est fondé sur un pourcentage des gains des salariés ouvrant droit à pension.

# L'INSTITUT NATIONAL CANADIEN POUR LES AVEUGLES

Notes complémentaires

(en milliers de dollars, sauf indication contraire)

Exercice clos le 31 mars 2018

---

## 1. Principales méthodes comptables (suite)

### g) Ventilation des charges

L'INCA classe les charges par fonction à l'état des résultats et de l'évolution des soldes de fonds. La ventilation des frais généraux se fait par la détermination et l'application uniforme des facteurs appropriés tels que les activités de fonctionnement, la superficie et le nombre de salariés.

### h) Recours à des estimations

L'établissement d'états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur les montants présentés des actifs et des passifs, la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que les montants présentés des produits et des charges au cours de l'exercice considéré. Les éléments importants donnant lieu à de telles estimations et hypothèses sont, notamment, la valeur comptable et la durée de vie utile des immobilisations ainsi que les obligations liées aux avantages sociaux futurs. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

## 2. Créance hypothécaire

En décembre 2017, l'INCA a vendu un immeuble à Edmonton, en Alberta, et a accepté une créance hypothécaire comme sûreté de paiement pour la tranche impayée du prix d'achat. Les modalités de l'entente prévoient le paiement d'intérêts mensuels par le débiteur hypothécaire au taux préférentiel annuel majoré de 1 % à compter d'octobre 2018 et des paiements de 1,0 M\$ sur le capital hypothécaire en novembre 2018, en décembre 2018 et en décembre 2019, et le solde est exigible en décembre 2020.



# L'INSTITUT NATIONAL CANADIEN POUR LES AVEUGLES

Notes complémentaires

(en milliers de dollars, sauf indication contraire)

Exercice clos le 31 mars 2018

## 3. Actif au titre des prestations constituées

L'actif au titre des prestations constituées représente l'excédent de la juste valeur des actifs du volet à prestations définies sur l'obligation au titre des prestations définies constituées.

	2018	2017
Obligation au titre des prestations constituées	117 893 \$	107 684 \$
Juste valeur des actifs du volet à prestations définies	127 480	122 934
<b>Actif au titre des prestations constituées</b>	<b>9 587 \$</b>	<b>15 250 \$</b>

Les actifs du volet à prestations définies sont les suivants :

	2018	2017
Titres de participation	58 %	58 %
Titres à revenu fixe canadiens et trésorerie	36 %	36 %
Biens immobiliers	6 %	6 %
<b>Total</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>

Les principales hypothèses actuarielles adoptées lors de l'évaluation de l'actif au titre des prestations constituées de l'INCA sont les suivantes :

	2018	2017
Obligation au titre des prestations constituées :		
Taux d'actualisation	5,15 %	5,78 %
Taux de croissance de la rémunération	2,25 %	2,25 %
Coûts des prestations constituées :		
Taux d'actualisation	5,78 %	5,78 %
Taux de croissance de la rémunération	2,25 %	2,25 %

## L'INSTITUT NATIONAL CANADIEN POUR LES AVEUGLES

Notes complémentaires

(en milliers de dollars, sauf indication contraire)

Exercice clos le 31 mars 2018

---

### 3. Actif au titre des prestations constituées (suite)

La variation du solde est calculée comme suit :

	2018	2017
Solde au début	15 250 \$	6 211 \$
Cotisations de l'employeur	2 262	1 921
Réévaluations présentées dans l'état des variations de l'actif net	(6 876)	8 930
La charge au titre du volet à prestations définies de l'INCA pour l'exercice considéré s'établit comme suit :		
Coût des services rendus au cours de l'exercice	(1 931)	(2 171)
Intérêts	882	359
Coût des services rendus liés au régime de retraite, montant net	(1 049)	(1 812)
Solde à la fin	9 587 \$	15 250 \$

La charge au titre du volet à cotisations définies de l'INCA pour l'exercice considéré était de 653 \$ (2017 – 578 \$).

# L'INSTITUT NATIONAL CANADIEN POUR LES AVEUGLES

Notes complémentaires

(en milliers de dollars, sauf indication contraire)

Exercice clos le 31 mars 2018

## 4. Placements

Général	2018	2017
Titres à revenu fixe canadiens et trésorerie	1 220 \$	29 \$
Titres de participation canadiens	12 373	2 780
Titres de participation américains et titres de participation mondiaux	22 050	7 530
Placements détenus dans des fonds communs de placement	20 589	7 967
<b>Total</b>	<b>56 232 \$</b>	<b>18 306 \$</b>

En avril 2017, l'INCA a vendu le Centre INCA à Toronto. Le produit net de 33,5 M\$, après les frais de clôture, les ajustements et le remboursement de l'emprunt à terme, a été isolé au sein du Fonds commun de placement de l'INCA. Les revenus et le capital de ces placements peuvent être affectés à certains programmes et services, à la discrétion du conseil d'administration.

Dotations	2018	2017
Titres à revenu fixe canadiens et trésorerie	412 \$	16 \$
Titres de participation canadiens	1 398	1 511
Titres de participation américains et titres de participation mondiaux	3 756	4 093
Placements détenus dans des fonds communs de placement	4 884	4 330
<b>Total</b>	<b>10 450 \$</b>	<b>9 950 \$</b>

# L'INSTITUT NATIONAL CANADIEN POUR LES AVEUGLES

Notes complémentaires

(en milliers de dollars, sauf indication contraire)

Exercice clos le 31 mars 2018

## 4. Placements (suite)

Les données présentées dans le tableau suivant concernent les fonds de placement de nature générale et les fonds de dotation.

	2018		2017	
	Durée moyenne jusqu'à l'échéance	Rendement effectif moyen	Durée moyenne jusqu'à l'échéance	Rendement effectif moyen
Titres à revenu fixe canadiens	0,1 an	1,3 %	0,2 an	0,6 %
Titres à revenu fixe détenus dans des fonds communs de placement	9,8 ans	2,6 %	9,4 ans	2,2 %

## 5. Immobilisations

	2018		2017	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
Terrains	7 548 \$	– \$	7 548 \$	21 174 \$
Bâtiments	28 312	14 520	13 792	36 846
Matériel informatique et logiciels	11 690	10 081	1 609	1 773
Véhicules	1 574	921	653	83
Mobilier et matériel de bureau	5 450	4 802	648	327
Projets en cours	–	–	–	531
	54 574 \$	30 324 \$	24 250 \$	60 734 \$

# L'INSTITUT NATIONAL CANADIEN POUR LES AVEUGLES

Notes complémentaires

(en milliers de dollars, sauf indication contraire)

Exercice clos le 31 mars 2018

---

## 6. Dette bancaire

Pour financer ses activités et ses dépenses en immobilisations, l'INCA dispose d'une facilité de crédit de 4 M\$ portant intérêt au taux préférentiel majoré de 0,25 %. Ce montant est remboursable à vue et est garanti par un contrat de sûreté générale.

## 7. Emprunt à terme

En avril 2017, l'emprunt a été remboursé à même le produit de la vente du Centre INCA (veuillez vous reporter à la note 4).

## 8. Gain reporté sur la vente d'immobilisations

Parallèlement à la conclusion de la vente du Centre INCA en avril 2017, l'INCA a conclu une entente de cession-bail d'une durée de 10 ans avec l'acquéreur visant une superficie de 72 344 pieds carrés du Centre INCA, ce qui a donné lieu au report d'une tranche de 10,9 M\$ du gain qui sera comptabilisée de façon linéaire sur la durée du contrat de location. Une tranche de 1,1 M\$ du gain reporté a été comptabilisée et incluse dans les produits liés au gain sur la vente d'immobilisations.

## 9. Apports reportés afférents aux charges des périodes futures

Les apports reportés sont liés au financement des charges des périodes futures correspondant à des apports non dépensés, grevés d'affectations d'origine externe.

	2018	2017
Solde au début	7 017 \$	5 648 \$
Ajouter :		
Montant reçu au cours de l'exercice	34 540	29 969
Déduire :		
Montant comptabilisé dans les produits de l'exercice	(29 685)	(28 430)
Montant transféré aux apports reportés afférents aux immobilisations	(173)	(170)
Solde à la fin	11 699 \$	7 017 \$

# L'INSTITUT NATIONAL CANADIEN POUR LES AVEUGLES

Notes complémentaires

(en milliers de dollars, sauf indication contraire)

Exercice clos le 31 mars 2018

---

## 9. Apports reportés afférents aux charges des périodes futures (suite)

Les montants reçus pourraient être utilisés pour des dépenses en immobilisations lorsque les budgets d'immobilisations auront été approuvés. Ces montants seront par la suite transférés aux apports reportés afférents aux immobilisations.

## 10. Apports reportés afférents aux immobilisations

Les apports reportés afférents aux immobilisations représentent la fraction non amortie des apports affectés reçus pour l'acquisition d'immobilisations.

	2018	2017
Solde au début	10 592 \$	11 332 \$
Ajouter :		
Montant reçu au cours de l'exercice	793	55
Montant transféré des apports reportés afférents aux charges des périodes futures	173	170
Déduire :		
Montant comptabilisé dans les produits de l'exercice	(1 841)	(965)
Solde à la fin	9 717 \$	10 592 \$

## 11. Dotations

L'INCA a reçu, à titre de dotations, un certain nombre d'apports grevés d'affectations d'origine externe dont il conserve les montants de capital, et seuls les intérêts gagnés sur les placements sont disponibles à des fins prévues.

# L'INSTITUT NATIONAL CANADIEN POUR LES AVEUGLES

Notes complémentaires

(en milliers de dollars, sauf indication contraire)

Exercice clos le 31 mars 2018

## 12. Actif net investi en immobilisations

- a) L'INCA a fait un investissement dans des immobilisations, qui est calculé comme suit :

	2018	2017
Immobilisations :		
Provenance du financement :	24 250 \$	60 734 \$
Apports reportés afférents aux immobilisations	(9 717)	(10 592)
Emprunts liés aux dépenses en immobilisations	–	(6 798)
Créditeurs et charges à payer	(275)	(39)
	14 258 \$	43 305 \$

- b) La variation de ce solde est calculée comme suit :

	2018	2017
Insuffisance des produits par rapport aux charges :		
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations	1 841 \$	965 \$
Amortissement des immobilisations	(2 039)	(2 912)
	(198)	(1 947)
Variation nette de l'actif net investi en immobilisations :		
Acquisition d'immobilisations	2 182	1 442
Valeur comptable nette des immobilisations cédées	(36 627)	–
Provenance du financement :		
Apports reportés afférents aux immobilisations	(793)	(55)
Montant transféré des apports reportés afférents aux charges des périodes futures	(173)	(170)
Emprunts liés aux dépenses en immobilisations	6 798	485
Créditeurs et charges à payer	(236)	53
	(28 849)	1 755
	(29 047)\$	(192)\$

# L'INSTITUT NATIONAL CANADIEN POUR LES AVEUGLES

Notes complémentaires

(en milliers de dollars, sauf indication contraire)

Exercice clos le 31 mars 2018

---

## 13. Réserve grevée d'affectations d'origine interne

Le conseil d'administration a désigné certains fonds à titre de réserve grevée d'affectations d'origine interne afin d'assurer la stabilité financière et de gérer la volatilité des gains inhérente à certaines sources de revenus non contrôlables.

Certains fonds sont ajoutés à la réserve à chaque exercice, tel qu'il est décrit à la note 1a). Le conseil d'administration déterminera chaque année le montant qui sera transféré au fonds d'administration non affecté.

En 2018, le conseil d'administration a autorisé un transfert de 5 947 \$ (2017 – 8 346 \$) au fonds d'administration non affecté aux fins du financement des programmes et des services.

## 14. Fonds de dotation

La Vancouver Foundation est un organisme sans but lucratif qui reçoit et investit des fonds et, à même ces fonds, procure des revenus à d'autres organismes sans but lucratif selon les modalités conclues avec chacun d'entre eux ou les donateurs. L'INCA reçoit annuellement des revenus d'un fonds de dotation détenu à son intention par la Vancouver Foundation. Le capital du fonds n'est pas accessible à l'INCA et, par conséquent, n'a pas été comptabilisé dans les états financiers.

Au cours de l'exercice, l'INCA a reçu 92 \$ (2017 – 65 \$) de ce fonds de dotation, dont la valeur de marché au 31 mars 2018 s'élevait à 2 645 \$ (2017 – 2 651 \$).



# L'INSTITUT NATIONAL CANADIEN POUR LES AVEUGLES

Notes complémentaires

(en milliers de dollars, sauf indication contraire)

Exercice clos le 31 mars 2018

---

## 15. Engagements et éventualités

### a) Obligations locatives

L'INCA a pris des engagements aux termes de contrats de location-exploitation de locaux, de véhicules et de matériel. Les paiements annuels minimums exigibles au titre de ces contrats sont approximativement les suivants :

---

2019	4 827 \$
2020	3 473
2021	3 119
2022	2 741
2023	1 826
Par la suite	5 923

---

### b) Lettres de crédit

L'INCA affiche diverses lettres de crédit de soutien consenties par une institution financière totalisant 194 \$ (2017 – 194 \$) pour ses activités et ses dépenses en immobilisations.

Afin de garantir son engagement à financer les apports spéciaux dans le cadre du régime à prestations définies, l'INCA affiche une lettre de crédit de soutien de 15 756 \$ (2017 – 15 490 \$) auprès d'une institution financière.

## 16. Obligations de déclaration pour l'Alberta

L'Alberta Charitable Fund-raising Act stipule que les organismes de bienfaisance doivent présenter la rémunération de leurs employés albertains dont la principale tâche consiste à effectuer des activités de financement. L'INCA a versé 196 \$ (2017 – 369 \$) à ses employés albertains affectés aux activités de financement, montant qui est inclus dans les coûts liés au financement.

# L'INSTITUT NATIONAL CANADIEN POUR LES AVEUGLES

Notes complémentaires

(en milliers de dollars, sauf indication contraire)

Exercice clos le 31 mars 2018

---

## 17. Ventilation des charges

La ventilation des charges de fonctionnement général se détaille comme suit :

	2018	2017
Programmes et services communautaires	1 955 \$	2 942 \$
Sensibilisation du public et action sociale	68	192
Recherche	2	10
Financement	160	408
Activités de détail liées à des loteries et au jeu	214	263
	<u>2 399 \$</u>	<u>3 815 \$</u>

Les charges liées au financement ne sont pas ventilées.

## 18. Risques financiers

### a) Risque de taux d'intérêt

L'INCA est exposé au risque de taux d'intérêt sur ses instruments financiers à taux fixe. De plus amples renseignements sur les placements à taux fixe sont présentés à la note 4; l'INCA suit des politiques et des procédures strictes pour déterminer la composition cible de l'actif, la qualité de crédit minimale acceptable et diverses modalités qui s'appliquent aux titres détenus. La dette bancaire porte intérêt à un taux variable fondé sur le taux préférentiel bancaire majoré d'une marge. Par conséquent, l'INCA est exposé au risque de taux d'intérêt en raison des fluctuations du taux préférentiel bancaire.

### b) Risque de marché

Le risque de marché découle de la négociation de titres de participation et de titres à revenu fixe. L'INCA peut subir une perte en raison des fluctuations du marché. Il atténue ce risque grâce à la mise en place de contrôles permettant de surveiller la concentration des placements.

# L'INSTITUT NATIONAL CANADIEN POUR LES AVEUGLES

Notes complémentaires

(en milliers de dollars, sauf indication contraire)

Exercice clos le 31 mars 2018

---

## 18. Risques financiers (suite)

### c) Risque de change

L'INCA est exposé au risque de change découlant des fluctuations des cours des devises dans lesquelles sont libellés les titres de sociétés étrangères détenus par l'INCA. Ce risque est atténué au moyen de l'établissement d'un portefeuille diversifié d'instruments libellés en différentes devises.

### d) Risque de crédit

L'INCA peut subir des pertes sur créances si une partie à un instrument financier manque à ses obligations. Il réduit le risque de crédit en ne faisant affaire qu'avec des parties solvables.

## 19. Chiffres comparatifs

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés afin que leur présentation soit conforme à celle de l'exercice considéré.

## 20. Événement postérieur à la date de clôture

Avec prise d'effet le 1<sup>er</sup> avril 2018, l'INCA a transféré certaines activités liées à des programmes de réadaptation et à des programmes à l'intention des sourds-aveugles financés par le gouvernement à deux entités nouvellement constituées en société par actions : Réadaptation en déficience visuelle Canada (« RDVC »; numéro d'organisme de bienfaisance enregistré : 70862 8896 RR0001) et Deafblind Community Services (« DBCS »; numéro d'organisme de bienfaisance enregistré : 70247 7696 RR0001).

Chacune de ces entités est dirigée par un conseil d'administration indépendant. L'INCA surveillera les activités des nouvelles entités par l'intermédiaire de son représentant membre et, sous réserve de certaines conditions, elle demeurera responsable des activités financières de RDVC et de DBCS. Conformément à une entente de services généraux conclue avec RDVC et DBCS, l'INCA exercera des fonctions liées aux finances, à la gestion et à l'administration pour le compte des entités.

## L'INSTITUT NATIONAL CANADIEN POUR LES AVEUGLES

Notes complémentaires

(en milliers de dollars, sauf indication contraire)

Exercice clos le 31 mars 2018

---

### 20. Événement postérieur à la date de clôture (suite)

#### Sommaire des activités transférées

Ces programmes étaient auparavant comptabilisés en tant que services internes de l'INCA. Le tableau suivant présente les données sur les employés et les aspects financiers relatives aux activités transférées, au 1<sup>er</sup> avril 2018, ainsi que les produits et les charges des programmes connexes pour l'exercice clos le 31 mars 2018.

---

	RDVC	DBCS
Nombre d'employés	300	102
Actif net transféré :		
Actifs	610 \$	135 \$
Passifs	610 \$	135 \$
Actif net	– \$	– \$
Produits	23 340 \$	5 854 \$
Charges	24 490 \$	5 853 \$
Montant net	(1 150)\$	1 \$

---